

Loi Climat et Résilience : Le SIAAP profite des JO 2024 pour communiquer

Dossier de la rédaction de H2o
July 2022

Organiser les épreuves de natation dans la Seine pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 nécessite d'accroître la mise en conformité des branchements des habitations au réseau d'assainissement. Le SIAAP profite de l'occasion pour lancer une campagne de communication en ligne afin de sensibiliser les usagers à la conformité des branchements de leur habitation au réseau d'assainissement.

Depuis le 1er janvier 2022, la loi Climat et Résilience a introduit l'obligation pour les propriétaires, lors d'une vente immobilière, de fournir un diagnostic de conformité de leur branchement. 71 communes franciliennes sont concernées. Pour accompagner les usagers à respecter cette obligation, le SIAAP, Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne, lance, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, une campagne de communication en ligne [à monbranchement.fr](https://www.monbranchement.fr) - le site Internet du SIAAP lancé en 2021 pour aider les usagers dans leur démarche de mise en conformité. Cette campagne est structurée autour de 3 axes forts : 1. La mise en lumière des obligations de la loi Climat et Résilience ; 2. Les conséquences environnementales des erreurs de branchements au réseau d'assainissement ; 3. Les informations sur l'accompagnement technique et les aides financières de l'agence de l'eau et des gestionnaires pour la mise en conformité. Le SIAAP, acteur majeur du Plan baignade, saisit ainsi cette opportunité des JO pour renforcer son action de sensibilisation des usagers. Le syndicat a également mis en place le dispositif de "prime solidaire" qui permettra de soutenir les usagers et les collectivités à hauteur de 30 millions d'euros jusqu'en 2023 pour le financement de leurs travaux de raccordement.

SIAAP